



ORGANISATION MONDIALE DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

34, chemin des Colombettes, case postale 18, CH-1211 Genève 20 (Suisse)
☎ (41) 22 338 91 11 – Télécopieur (Registre international des marques) : (41) 22 740 14 29
Messagerie électronique : intreg.mail@wipo.int – Internet : <http://www.OMPI.int>

PROTOCOLE DE MADRID CONCERNANT L'ENREGISTREMENT INTERNATIONAL DES MARQUES

Adhésion au Protocole de Madrid : Ouzbékistan

1. Le 27 septembre 2006, le Gouvernement de l'Ouzbékistan a déposé auprès du Directeur général de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI), son instrument d'adhésion au Protocole de Madrid concernant l'enregistrement international des marques. Le Protocole de Madrid entrera en vigueur à l'égard de l'Ouzbékistan le 27 décembre 2006.
2. Ledit instrument d'adhésion était accompagné des déclarations suivantes :
 - la déclaration visée à l'article 5.2)b) du Protocole, selon laquelle le délai d'un an pour notifier un refus provisoire de protection est remplacé par un délai de 18 mois;
 - la déclaration visée à l'article 8.7)a) du Protocole, selon laquelle l'Ouzbékistan veut recevoir une taxe individuelle lorsqu'elle est désignée dans une demande internationale, dans le cadre d'une désignation postérieure à l'enregistrement international, ainsi qu'à l'égard du renouvellement d'un enregistrement international (au lieu d'une part du revenu provenant des émoluments supplémentaires et des compléments d'émoluments). Les montants en francs suisses de ladite taxe individuelle seront publiés dès qu'ils auront été établis conformément à la règle 35.2)b) du règlement d'exécution commun à l'Arrangement et au Protocole de Madrid.
3. L'adhésion de l'Ouzbékistan au Protocole de Madrid porte à 70 le nombre de parties contractantes au Protocole. Une liste des membres de l'Union de Madrid, ainsi que des informations sur les dates auxquelles ces parties contractantes sont devenues parties à l'Arrangement et/ou au Protocole de Madrid, sont disponibles sur le site Internet de l'OMPI, à l'adresse suivante : www.OMPI.int/madrid/fr/members.

Le 16 novembre 2006